



Le Comité Laïcité République des Pays de la Loire et l'Institut Kervegan vous invitent

Conférence

"La Laïcité : Histoire d'une singularité française "

Judi 9 décembre 2021 à 18 Heures

Manufacture des Tabacs
Salle de conférence 2^{ème} étage
10bis Boulevard de Stalingrad - Nantes

Entrée libre, Inscription obligatoire Par ici : <https://bit.ly/3F7LQF5>

Intervenant(e)s

Babacar Lame : Président du Comité Laïcité République Pays de la Loire

« *Genèse de la loi de 1905* »

Yannick Guin : professeur honoraire des Universités, Histoire du Droit, des Institutions, et des Idées politiques, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes.

« *La loi du 9 décembre 1905 : loi de séparation des églises et de l'État* »

Martine Cerf : Secrétaire Générale de EGALE (Égalité Laïcité Europe)

« *La République assure la liberté de conscience* »

Verre de l'amitié

Citoyen(ne)s défendons la laïcité !

Visitez <http://laicite-republique-paysdelaloire.org>

**"La Laïcité : Histoire d'une singularité française "
Jeudi 9 décembre 2021 à 18 Heures à la Manu - Nantes**Intervenants**Babacar Lame** : Président du Comité Laïcité République Pays de la Loire**« Genèse de la loi de 1905 »**

1598 : l'Édit de Nantes, 1905 : Loi de séparation des églises et de l'État, 2021 : Beaucoup de celles et ceux qui en sont les héritiers lui vouent aux gémonies. Que s'est-il passé ?

Depuis une trentaine d'années, notre pays est attaqué de l'extérieur comme à l'intérieur dans ce qu'il a de plus fondamental c'est-à-dire son principe d'organisation juridique et politique de la société basé sur un triptyque de valeurs républicaines de liberté, égalité et fraternité, fondement de l'idéal républicain français communément appelé : laïcité. Aujourd'hui beaucoup de questions se posent à nous auxquelles il nous faut répondre aussi sur le plan national qu'international. Nous sommes aussi questionnés sur notre capacité à préserver la liberté de conscience et l'émancipation de tous les citoyen(ne)s quel que soit leurs origines, croyances ou non croyances. La singularité française résistera-t-elle à un monde en crise économique, de leadership ainsi que des valeurs humanistes mais aussi avec une sociologie nouvelle ? En tout cas s'il y a une certitude c'est que nous n'y arriverons à préserver cette organisation de la société qui nous est si singulière qu'à la condition de nous rappeler son histoire.

Yannick Guin : professeur honoraire des Universités, Histoire du Droit, des Institutions, et des Idées politiques, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes.

« La loi du 9 décembre 1905 : loi de séparation des églises et de l'État »

- La loi de 1905 est une loi de compromis et de liberté et non d'hostilité aux diverses religions et croyances, c'est l'affirmation des principes de coexistence des croyances et des non-croyances
- La loi de 1905 induit des prolongements, c'est un bien commun, une construction permanente, comme une prolongation du combat des Lumières, par exemple pour les femmes, pour les conflits internes, et pour le traitement des conflits qui menacent la paix du monde ;
- La loi de 1905 fonde un art de vivre en République, elle établit un principe politique qui permet l'expression des libertés publiques au bénéfice de tous et de chacun aussi bien dans l'espace privé que dans l'espace public.

Martine Cerf : Secrétaire Générale de EGALÉ (Égalité Laïcité Europe)

« La République assure la liberté de conscience »

Quels étaient les objectifs de la loi de 1905 ? Comment sont-ils reconnus et appréciés dans les autres pays ? Comment respecte-t-on la liberté de conscience dans les pays membres du Conseil de l'Europe ? Dans l'Union européenne ?

Bio-express

Martine Cerf a dirigé des entreprises de communication en France et en Belgique, puis elle a créé sa propre société de formation au management et à la négociation. En 2003, elle participe à la création de l'association EGALÉ, Égalité, Laïcité, Europe (www.egale.eu), dont l'objet est la promotion et la pédagogie de l'égalité et de la laïcité en France et en Europe. Elle en est Secrétaire générale. Cette association, présidée par Françoise Laborde, ancienne sénatrice de Haute Garonne a pris une part très active dans la défense de la crèche Baby Loup dont Martine Cerf a été administratrice. Elle participe régulièrement aux réunions de dialogue organisées par le Parlement européen et la Commission européenne dans le cadre de la concertation avec les organisations philosophiques et confessionnelles. Elle est également auditionnée en France par des commissions parlementaires. L'association vient créer avec plusieurs partenaires européens, le Réseau Laïque Européen.

Martine Cerf a co dirigé un ouvrage de référence, "Le dictionnaire de la laïcité" (Armand Colin, France, 2011) qui a reçu le prix de l'initiative laïque 2012, attribué par la CASDEN, la MAIF et la MGEN. Ce dictionnaire a été réédité en septembre 2016, dans une version mise à jour et enrichie de nombreux articles (300 au total), de la collaboration de 80 auteurs et d'une introduction de Jean-Louis Debré.

Elle est également co auteur d'un ouvrage pédagogique, "Ma liberté, c'est la laïcité", (Armand Colin, France, 2012), préfacé par Robert Badinter et réédité en 2015. La 3e édition sortira en janvier 2022 sous le titre « Vivre la laïcité ».

Elle a écrit de nombreux articles sur la laïcité et les libertés fondamentales dans des revues ou des sites Internet français et belges. Elle conçoit et anime des formations à la laïcité pour les enfants et les adultes. Elle est membre de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale et intervient à ce titre, dans des sessions de formation pour les enseignants ou dans les classes de collèges et lycées.

